

RAPPORT DU JURY : EXAMEN PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL
ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : ASSISTANT·E INGÉNIEUR·E
Emploi-type « Assistant·e ingénieur·e en instrumentation et techniques expérimentales »
31 mai et 1^{er} juin 2023

L'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel exceptionnel ASI en BAP C, s'est déroulée les 31 mai et 1^{er} juin 2023.

Le jury était composé de 6 membres, sélectionnés selon des critères de parité homme-femme, d'une part et de membres internes-externes et d'experts, d'autre part.

87 candidats étaient inscrits et 69 dossiers ont été reçus ; 1 a été qualifié d'irrecevable en raison de la date d'envoi du dossier au-delà du 27 avril 2023, date de clôture des inscriptions ; 1 dossier a été qualifié d'irrecevable en raison de l'ancienneté dans le corps des Techniciens de recherche et de formation inférieure à 4 ans au 1^{er} janvier 2023. 67 dossiers ont donc été qualifiés de recevables.

L'ensemble des 67 dossiers a été examiné par binôme, soit au moins deux personnes.

Les membres du jury ont utilisé une grille d'évaluation commune, qui a permis à l'ensemble des participants de travailler sur des critères identiques, associés à une cotation contribuant à garantir une homogénéité de traitement des dossiers (la moyenne des 3 binômes était de 13,16 le 31 mai et de 14,38 le 1^{er} juin).

Le nombre de postes ouverts est de 37 pour 31 centres affectataires.

Le seuil d'admissibilité a été fixé à 10/20, soit l'admissibilité de 58 personnes (85,3% des dossiers examinés), permettant ainsi d'assurer un nombre assez significatif de candidats pour l'épreuve d'admission au niveau de chaque centre affectataire. Le nombre d'admissibles ne préjuge pas du nombre de candidats qui se présenteront réellement à l'oral.

Le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions de travail. Le centre organisateur a assuré une très bonne organisation et un très bon accueil.

Un certain nombre de remarques ont été formulées par le jury à l'issue de l'étude de tous les dossiers :

- Des remarques sur la constitution des dossiers :
 - Les organigrammes ne permettent pas toujours de bien situer le candidat dans sa structure. Il conviendrait que son nom ressorte bien et soit plus visible.
- Des remarques sur le niveau des dossiers :
 - Il a été constaté une grosse hétérogénéité dans la qualité des dossiers : certains étant bien construits, d'autre paraissant brouillon.

Les notes attribuées inférieures à 10/20 ne sanctionnent pas les compétences des candidats sur les fonctions occupées, mais l'adéquation du profil étudié à l'emploi-type d'assistant ingénieur "ingénieur en instrumentation et techniques expérimentales".

Les notes proches de la barre d'admissibilité sont un message aux candidats pour enrichir leurs parcours professionnels ou pour consolider leurs compétences.

- Les préconisations suivantes peuvent être adressées aux candidats :

-
- Les candidats sont encouragés à suivre les formations à la rédaction du rapport d'activité qui seraient proposées par leur établissement affectataire.
 - Remarques à destination de l'administration :
 - Par soucis d'équité entre les candidats, et parce qu'il y a un nombre de pages limité, il serait pratique de figer la police de caractères (style et taille), notamment pour le rapport d'activité.

La Présidente du jury
de l'examen professionnel exceptionnel


Anna HARLÉ

**Annexe 1 au rapport du jury examen professionnel exceptionnel ASI – Épreuve d'admissibilité
Emploi-type « Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales »****1) Moyen(s) utilisé(s) pour assurer la collégialité du jury**Visioconférence : oui ☐ non ☒Audioconférence : oui ☐non ☒**2) Messagerie ou correspondances électroniques sécurisées :**oui ☐ non ☒

Commentaire :

3) Nom des personnes ayant assisté pour tout ou partie à la délibération, qu'ils soient ou non membres du jury (examineurs spécialisés, non membres du jury, qui ont pu lui être adjoints ; secrétariat du jury ; personnel technique) - préciser leur qualité :

•

Rôle	NOM	Prénom
Présidente	HARLÉ	Anna
Vice-président	LOPEZ	Colin
Expert	ISAC	Jean-Michel
Membre	ZUCCARELLI	Laëtitia
Expert	AUCLAIR	Delphine
Membre	BERNEAU	Fabrice

4) Éventuels incidents survenus :

- Aucun incident technique à signaler.

La Présidente du jury
de l'examen professionnel exceptionnel


Anna HARLÉ